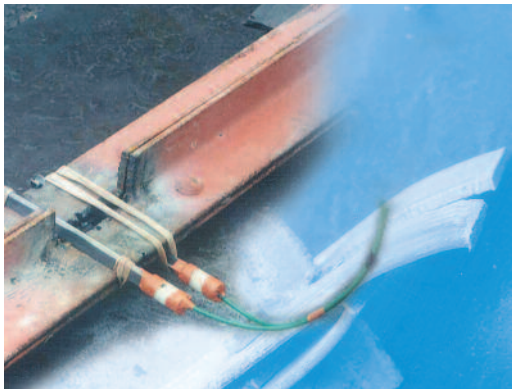


LES MISSIONS



Dans le cadre des opérations de démolition, **CEBTP DEMOLITION** apporte son concours, aux **Maîtres d'Ouvrages publics et privés**, et aux **Entrepreneurs de Démolition** par des missions adaptées aux besoins de chacun :

ETUDE DE FAISABILITÉ D'UN PROJET DE DÉMOLITION

- Inventaire des contraintes techniques, sociales, administratives, économiques ...
- Définition des travaux préalables : dévoiement des réseaux, désamiantage, déconstruction sélective des DIB...
- Analyse critique en terme de sécurité, coût et délais, des différents procédés de démolition/déconstruction adaptés au site
- Proposition de solutions optimales pour aide à la décision et montage des dossiers de financement

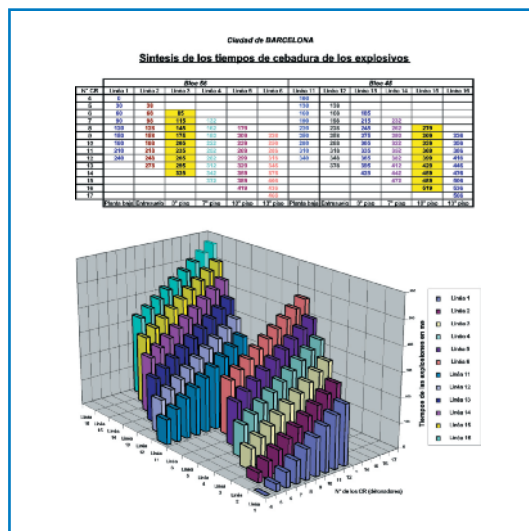
MAÎTRISE D'ŒUVRE D'OPÉRATION DE DÉMOLITION

CEBTP DEMOLITION apporte au Maître d'Ouvrage la prise en charge complète d'une opération de démolition/déconstruction avec en particulier :

- Diagnostic de l'existant
- Etudes d'avant-projet et projet
- Rédaction du dossier de consultation des entreprises et analyse des offres
- Etudes d'exécution
- Direction des travaux et réception finale

En sus du contenu classique d'une mission de Maîtrise d'œuvre, type Loi MOP, **CEBTP DEMOLITION** peut assurer les missions complémentaires nécessaires à la bonne conduite de l'opération :

- Audit déchets, pollution des sols
- Assistance aux démarches d'information des riverains
- Assistance pour la communication avec les médias
- Organisation des opérations de sécurité en liaison avec les autorités civiles : évacuation des personnes, mise en place de périmètre de sécurité ...
- Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC)
- Mesures et contrôles des nuisances sur l'environnement : vibrations, suppressions aériennes, empoussièremment.



Chronogramme des explosions élémentaires d'un plan de tir





Mesures de vibrations sur chantier

ETUDE DE PLANS DE MINAGE, ETUDE DES PLANS DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES LIES A L'USAGE DES EXPLOSIFS

CEBTP DEMOLITION dispose d'un savoir faire spécifique dans le domaine des explosifs et assure l'établissement et l'optimisation de plans de tirs pour tous travaux à l'explosif en sites sensibles, sites urbains ou industriels :

- Tunnels,
- Terrassement rocheux,
- Carrières,
- Déroctage sous-marin ...

En accord avec les autorités concernées, CEBTP DEMOLITION définit les plans de sécurité donnant l'ensemble des mesures de protection et des dispositifs de sécurité à mettre en oeuvre lors de tirs à l'explosif, pour garantir la sécurité des personnes et l'absence de dommages sur les constructions.

ETUDES ET CONTRÔLE DES NUISANCES SUR L'ENVIRONNEMENT

CEBTP DEMOLITION dispose des compétences et matériels de contrôle et de mesure pour garantir l'absence de nuisances sur l'environnement, en terme de vibrations, surpression aérienne, empoussièremement ...

A ce titre il assure les missions suivantes:

- Définition des critères de non apparition de dommages sur les immeubles voisins
- Définition des charges d'explosifs maximales à partir de tirs d'essais et par une analyse temporelle et spectrale des signaux vibratoires
- Acquisition en continu des vibrations sur chantier par enregistreur autonome (3 à 15 voies) avec possibilité de déclenchement d'alerte en cas de dépassement de seuils prédéfinis

Ces vibrations peuvent être d'origines diverses : explosifs, battage ou vibrofonçage, compacteurs vibrants, brise roche hydraulique, équipements industriels ...



Tir sous-marin